

Quelques témoignages

«Parcours confiance m'a permis d'équiper mon logement et d'acquérir un véhicule pour mon travail à mon arrivée en métropole».

Mme J, 53 ans, auxiliaire de vie

«Grâce à Parcours Confiance, j'ai pu réaliser mon projet de fin d'étude : partir un an en stage dans une banque d'affaire en chine».

Nico M, 23 ans étudiant à Sup de Co Montpellier

«Parcours Confiance m'a redonné confiance en moi et ma dignité. Mon commerce de BD marche et je gagne ma vie correctement».

Didier M, 45 ans Dessinateur

«Ma boutique capillaire, cosmétiques, tresses et rajouts a pu voir le jour grâce aux 16000€ prêtés par Parcours Confiance.

Mme N, gérante d'une boutique capillaires

Vos contacts parcours confiance

Hérault :

Particuliers : M. Yvon Cazals

Le Mercure - 66 Square de Cos - 34080 Montpellier
Téléphones : **04 67 72 88 78 - 06 84 15 68 15**
Courriel : yvon.cazals@celr.caisse-epargne.fr

Hérault :

Professionnels : M. Pascal Bouché

Le Mercure - 66 Square de Cos - 34080 Montpellier
Téléphones : **04 67 72 88 78 - 06 79 41 58 31**
Courriel : pascal.bouche@celr.caisse-epargne.fr

Aude :

Particuliers : Mme Anne Votovic

Maison de l'Emploi et de la Formation
8 avenue Maréchal Foch - 11100 Narbonne
Téléphone : **06 74 65 42 08**
Courriel : anne.votovic@celr.caisse-epargne.fr

Aude :

Professionnels : Mme Nathalie Madaule

Maison de l'Emploi et de la Formation
8 avenue Maréchal Foch - 11100 Narbonne
Téléphone : **06 88 94 21 99**
Courriel : nathalie.madaule@celr.caisse-epargne.fr

Gard :

Particuliers : Mme Geneviève Sarguet

10 rue Guizot - 30000 Nîmes
Téléphone : **06 84 21 69 73**
Courriel : genevieve.sarguet@celr.caisse-epargne.fr

Pyrénées-Orientales :

Particuliers et professionnels : M. Moïse San José

10 Avenue Aristide Briand - 66000 Perpignan
Téléphones : **04 68 62 29 89 - 06 80 37 20 03**
Courriel : moise.sanjose@celr.caisse-epargne.fr

Parcours confiance

Languedoc-Roussillon



L'Accompagnement bancaire
et social des particuliers
et professionnels exclus
du système bancaire



Parcours confiance en quelques mots

L'association Parcours Confiance est née le 23 mars 2007 pour lutter contre l'exclusion bancaire.

En deux ans, ce sont **507 projets de vie** qui ont vu le jour et **2.681.124 € de micro crédits**.

Ce dispositif est destiné :

- Aux particuliers :

- ◆ confrontés à un accident de vie (maladie, divorce etc..) pouvant amener un déséquilibre financier ;
- ◆ aux revenus irréguliers ou insuffisants (ex : RMI, ASSEDIC etc.) mais qui souhaitent accéder à l'emploi, réaliser un projet de vie....

Exemple de projets financés pour les particuliers :

l'acquisition d'un scooter, du permis de conduire ou le financement d'une formation.



- Aux micro-entrepreneurs :

- ◆ exclus du crédit bancaire, désireux de créer leur propre emploi ou de reprendre une activité existante, avec le soutien d'un organisme spécialisé dans l'accompagnement à la création d'entreprise et cherchant des offres bancaires adaptées à leur situation.

Des solutions adaptées

Parcours Confiance offre, en partenariat avec des organismes spécialistes de l'action sociale et de l'insertion, des solutions spécifiques gratuites aux bénéficiaires telles que :

- ▶ **Une offre personnalisée** comprenant un accompagnement individuel, des produits services financiers spécifiques pour chaque bénéficiaire.
- ▶ **L'intervention de partenaires locaux**, experts de l'accompagnement social, mettant leur expérience et savoir-faire au service de ce projet.
- ▶ **Des formations à la gestion de l'argent** pour les aider à gérer leur budget sont dispensées sur trois demi-journées pour les particuliers, à laquelle une de plus est rajoutée pour les professionnels.
- ▶ **Des parrainages** pour aider les personnes dans leurs démarches (administratives, juridiques, réalisation de projets etc..)
- ▶ **Un suivi psychologique** pour identifier les freins psychologiques à la réalisation de leur projet de vie.
- ▶ **Et d'autres formations...**

Les étapes du parcours confiance

- ▶ Construire avec le bénéficiaire et sa structure d'accompagnement le projet de A à Z.
- ▶ Expertiser le projet pour mettre en place un financement adapté.
- ▶ Réaliser le projet concrètement et l'accompagner.
- ▶ Réussir le projet : le bénéficiaire sort du programme Parcours Confiance lorsque son autonomie bancaire est acquise.



Les caractéristiques du micro crédit

- Micro-crédit accordé aux particuliers et aux professionnels à un taux inférieur au taux du marché.
- Micro-crédit accordé jusqu'à 3.000 € pour les particuliers et jusqu'à 20.000 € pour les professionnels (chiffres 2007).
- La durée du micro-crédit varie de 12 à 36 mois pour les particuliers et de 12 à 60 mois pour les professionnels.